

les taux d'intérêt. Voilà où mènent les déficits budgétaires: des dettes qui augmentent sans cesse, des intérêts accrus à un point où le service de la dette, qui exige 13.7 p. 100 du budget, est devenu le troisième article en importance venant immédiatement après la santé, qui en réclame 23.7 p. 100, et de l'expansion économique régionale, qui en représente 14.1 p. 100. Et d'ici peu de temps, le service de la dette sera sûrement le deuxième article en importance des dépenses budgétaires.

L'augmentation de 10 p. 100 des prestations d'assurance-chômage annoncée par le ministre du Travail (M. Mackasey), et qui est prévu dans ce budget, sera sûrement bien accueillie des bénéficiaires. Cette mesure leur permettra de faire face à une partie de leurs besoins. En posant ce geste, le gouvernement reconnaît donc la gravité de la situation. Il reconnaît également que les programmes annoncés dans le budget n'auront aucun effet bénéfique sur l'économie avant plusieurs mois.

Il ne faut pas s'illusionner sur le résultat des programmes annoncés, car il s'écoulera plusieurs mois avant que toutes les étapes préparatoires soient franchies, de sorte que les montants indiqués pour l'année présente seront effectivement reportés à l'année 1971.

Tout en reconnaissant que l'augmentation des prestations d'assurance-chômage «injectera» un pouvoir d'achat supplémentaire entre les mains des consommateurs sans travail, il ne faudrait pas passer sous silence le cas des personnes qui ne touchent pas de prestations, celles dont les prestations sont épuisées ou sur le point de l'être et celles qui n'y sont pas admissibles, pour une raison ou pour une autre. Ces gens ne profiteront pas de l'augmentation de 10 p. 100, et l'on sait que leur nombre est élevé.

L'honorable ministre du Travail disait dans son communiqué de presse du 3 décembre, et je cite:

L'augmentation de 10 p. 100 des taux des prestations mettra un montant global de 54 millions entre les mains des travailleurs sans emploi. Cette augmentation de leur pouvoir d'achat contribuera à stimuler l'économie.

Nous sommes d'accord sur cette déclaration. Nous réclamons sans cesse, depuis plusieurs années, l'augmentation du pouvoir d'achat entre les mains des consommateurs, afin que le gouvernement n'ait pas à intervenir en ce qui a trait à la production ou à l'investissement.

Il est étonnant qu'avant de suggérer une augmentation de 10 p. 100 des prestations d'assurance-chômage, l'honorable ministre ne se soit pas posé certaines questions. Au fait, il n'a pas dit: On ne peut pas augmenter les prestations, car cela produira l'inflation. Il n'a pas hésité. Il n'a pas dit: Je regrette, on ne peut pas, il n'y a pas assez de produits, on manque de produits laitiers, on manque de céréales, il n'y a pas assez de vêtements au Canada. Je suis certain qu'il n'a même pas eu cette réflexion. Au contraire, il était heureux de faire cette annonce, parce qu'il savait qu'elle serait bien accueillie.

Lorsque l'honorable ministre des Finances a dit, au début de son discours, «que l'emploi est à la hausse au Canada», je crois qu'il s'est contredit. Si l'emploi est à la hausse, pourquoi donc décide-t-on d'augmenter les prestations d'assurance-chômage et d'annoncer de nouveaux programmes? Il serait temps de connaître une fois pour toutes, le vrai problème.

Plus précisément, l'honorable ministre des Finances déclarait en Alberta, il y a quelque temps, que le chô-

[M. Rodrigue.]

mage était devenu l'ennemi n° 1 du gouvernement. Cette annonce du ministre constitue un aveu de son échec.

Au cours de l'année qui s'achève, les grandes entreprises à elles seules ont effectué au moins 10,000 mises à pied, et ce seulement dans la province de Québec. A mon avis, les chiffres sont très conservateurs, car on n'a pas tenu compte des mises à pied dans les grandes entreprises situées à l'extérieur du Québec. Parmi les plus importantes, on note à la société *Canadair* des mises à pied de près de 3,150 personnes au cours de l'année 1970, et l'on annonce que 350 ouvriers seront mis à pied d'ici la fin de l'année.

La *Canadian Marconi* a congédié 800 personnes depuis le début de l'année.

Les Industries Valcartier, dans la région de Québec, —filiale de la Société générale de financement—prévoit la mise à pied de 500 personnes d'ici la fin de l'année.

D'autre part, la société *United Aircraft*, qui comptait au début de l'année 5,400 employés, a dû réduire son personnel à 4,850 employés.

Depuis six mois, à Drummondville, quelque six entreprises ont fermé leurs portes ou procédé à la mise à pied de près de 800 personnes.

La société *Wabasso*, à Grand-Mère et à Trois-Rivières, a aussi fait des mises à pied dernièrement.

Voilà où en est la situation en matière d'emploi. Tous les programmes d'investissement annoncés pourront avoir une valeur bénéfique à long terme. Ce n'est pas la solution au problème de l'heure, qui en est un à court terme.

Avant d'investir ou de capitaliser à outrance, il faut aussi penser à consommer.

L'adoption du sous-amendement présentement à l'étude, qui vise à porter les exemptions personnelles d'impôt à \$2,000 pour les célibataires et à \$4,000 pour les personnes mariées, constituerait un acte positif permettant aux personnes qui jouissent d'un revenu insuffisant d'augmenter leur pouvoir d'achat, de consommer davantage et de laisser dans l'économie une somme d'argent importante. J'appuierai donc sans réserve ce sous-amendement.

Avant de terminer mes observations, j'aimerais dire quelques mots sur le programme d'aide de transition à l'industrie de la chaussure. Ce programme ne règlera pas tous les problèmes. Je suis d'accord avec le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), selon qui certaines industries doivent se moderniser et recycler leur production. C'est vrai, mais le grand problème de l'heure n'est pas tellement la modernisation, car je connais certaines industries qui ont dépensé des sommes considérables, depuis quelques années, pour moderniser leurs usines et qui sont en mesure de produire une quantité très considérable de chaussures par jour. Pourtant, en dépit de ces modernisations, ces industries sont aux prises avec des problèmes, du fait que nous recevons, depuis quelques années, une très grande quantité de chaussures de pays à faibles salaires, car dans ces pays on emploie encore des méthodes de fabrication abandonnées ici depuis des dizaines d'années. J'ai même appris que dans certains pays, on confiait certaines phases de la fabrication des chaussures à des femmes, qui accomplissaient une partie de leur travail à domicile, dans leurs moments de loisirs.